



# FOOT DEUX-SÈVRES HEBDO

N° 09 – Vendredi 05 Novembre 2021

## COORDONNÉES

### SIÈGE SOCIAL ET ADRESSE POSTALE

23 RUE DE PIED DE FOND  
B.P. 18312  
79043 NIORT CEDEX 9

### ACCUEIL :

BOUDREAU DOMINIQUE  
LEGÉ ANNIE  
MAHAUDI HAKIM  
POIRAULT JEAN-LUC

☎ 05.49.79.18.52 📠 05.49.79.18.52

### SITE OFFICIEL ET E-MAIL

🌐 [HTTP://FOOT79.FFF.FR](http://foot79.fff.fr)

✉ [DISTRICT@FOOT79.FFF.FR](mailto:district@foot79.fff.fr)

### HORAIRE D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU JEUDI :

• 8H00 - 17H00

LE VENDREDI :

• DE NOVEMBRE À MARS : 8H00 - 17H00

• D'AVRIL À OCTOBRE : 8H00 - 16H00



## RÉUNIONS MANIFESTATIONS

**Mardi 09 Novembre 2021**

Réunion Décentralisée à St Georges de Noisé

**Mercredi 10 Novembre 2021**

Commission de Discipline  
Commission Sportive

**Lundi 15 Novembre 2021**

Réunion décentralisée à St Loup Lamairé

**Mardi 16 Novembre 2021**

Comité Directeur

**Lundi 22 Novembre 2021**

Réunion décentralisée à Lezay

## SOMMAIRE

Comité Directeur .....	P 01
Commission Sportive.....	p 12
Commission Litiges et Contentieux.....	p 15
Commission FOR-PRO-COM	
Réunions Décentralisées .....	p 17
Commission des Terrains	
Responsables Secteurs .....	p 18
Nos Partenaires.....	p 19
Avis aux clubs.....	P 20
Formation Arbitrage Futsal .....	P 24





# COMITE DIRECTEUR

Réunion du 27 Septembre 2021

Procès-Verbal n° 02

## **PRESENTS**

**Président** : Mr. GUIGNARD Daniel

**Membres** : MM. BARBOTIN Jean-Claude - BERTAUD Jean-Luc – BODIN Dany - BONNET Franck – BOURON Benoit - CHATELLIER Mickaël - DELAUAUD Bernard - DENIAU Jean Paul – GAUVIN Francis – LAMARQUE Dominique - LAROCHE Pierre - LIAGRE Alain – MALEN Jérôme - MASSE Jean-Yves - MAZURIE James - NOIRAULT Fabrice - OUVRARD Jacques - PETIT Jean - PRUNIER Jacky – ROUGER Alain

**Membres cooptés** : MM. BERNARD Benjamin – PORCHER Michel

**EXCUSES** : Mmes BRENET Ludivine - SARRAZIN Claire - RULLIER Maryse

MM. BAUDOUIN Gilles - GODET Jean-Marie – GODET Jean-Pierre – PARNAUDEAU Romain -- THIBAUD Jean-Luc - Dr. ZACCHEO Emmanuel

**Membre coopté** : Mr. BOURDEVERE Jérôme

**Chargé de mission** : Mr. GOUDEAU René

**Membre invité** : Mr. GRIMPRET Christophe

\*\*\*\*\*

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER COMITE DIRECTEUR EN DATE DU 24 AOÛT 2021 PARU DANS LE JOURNAL ELECTRONIQUE N° 02 DU 10 SEPTEMBRE 2021**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents avec la modification suivante : il faut lire Anthony MICHEAU au lieu de Anthony MICHAUD.

\*\*\*

Le Président souhaite la bienvenue à tout le monde, rappelle la tenue de l'Assemblée Générale du District : Le vendredi 8 octobre 2021 au TALLUD à 19h30, et passe directement à l'ordre du jour.

## **COMMISSION SPORTIVE**

**Le point sur la nouvelle saison :**

La reprise est effective depuis les 28/29 Août avec le premier tour de Coupe de France.

**Reprise de la saison 2021/2022 - Quelques dates :**

Week-end des 28/29 Août 2021 : Coupe de France – 1<sup>er</sup> Tour

Week-end des 04/05 Sept. 2021 : Coupe de France – 2<sup>ème</sup> Tour

Week-end des 11/12 Sept. 2021 : Championnats 1<sup>ère</sup> journée (pour les D1-D2-D3)

Week-end des 18/19 Sept. 2021 : C.F. - 3<sup>ème</sup> tour - Coupe des Deux-Sèvres 1<sup>er</sup> tour.

Week-end des 25/26 Sept. 2021 : Championnats 2<sup>ème</sup> journée (pour les D1 D2 et D3)

Reprise du championnat par la 2<sup>ème</sup> journée pour les D4 et D5.

Week-end des 02/03 Oct. 2021 : Coupe de France – 4<sup>ème</sup> Tour

Les rencontres de championnat des 4 équipes du District toujours qualifiées sont reportées.





**Nous pouvons les féliciter** : Airvo St Jouin – Ardin – Pays Argentonnais et St Jean Missé.

Nous pouvons féliciter aussi nos équipes de Nationale et ligue encore qualifiées Bressuire FC (N3) – Cerizay CO (R3) – Moncoutant SA (R2) – Niort St Florent (R1) – Parthenay Viennay (R2) – St Sauveur US (R2) – Terves ESP (R3) – Thouars Foot 79 (R1).

### **Mouvements des clubs – Rappel**

**Fusions et Mise en sommeil effectives pour la saison 2021/2022 :**

**Mise en sommeil des clubs de** : **Souigné St Martin (D4) – Paludéen Fc (D4) – Loubigné (D5) - Arçais (D5) et Bousais (D5).**

**Reconduction de la Mise en sommeil du club de** : **Niort Portugais** pour la seconde année.

### **Fusion des clubs de Pays Maixentais et de l'Espoir Maixentais Football :**

Le club issu de cette Fusion évoluera sous l'entité : US Pays Maixentais

### **Fusion des clubs de Chatillon et Pompaire :**

Le club issu de cette Fusion évoluera sous l'entité : ES Chatillon Pompaire

### **Fusion des clubs de St Loup Louin et Gourgé :**

Le club issu de cette Fusion évoluera sous l'entité : FC du Thouet

**Rétrogradations suite à leur demande** : Parthenay Portugais (1) de D3 en D4 - Pays Thénezéen (3) de D4 en D5 et l'US Lambon (1) de D4 en D5.

**Evolution des Poules** : Championnats de D1 – D2 et D3 Poules de 12 Equipes

Championnat de D4 (Deux poules de 12 – et Quatre poules de 11 équipes)

**Le championnat de D5 se compose de 85 équipes pour 8 Poules.**

Cette compétition se déroulera en une seule phase par matchs «aller-retour»

**Ententes en D5** : Us CCS/Exoudun – Ardin/Autize Avenir – Sauzéen/Paizay le Tort - Vergentonnaise/Brion

Particularités aux Ententes : Ces équipes ne pourront pas participer à la Coupe Saboureau, ni accéder en fin de saison

**Fonction d'Arbitres Assistants** : Dérogation pour la D5

- La fonction d'Arbitre Assistant pourra être assurée par des joueurs de champ.

- La décision devra être prise avant le début de la rencontre, et portée à la connaissance de l'Arbitre et des deux Capitaines.

- Restriction : Un seul changement autorisé durant le match. Un joueur exclu ne pourra pas assurer cette fonction.

- Fonction autorisée que l'on soit en présence d'un Arbitre Officiel ou d'un Bénévole.

- Cette dérogation sera autorisée pour toute la saison.

**En cas de litiges, la Commission Sportive Statuts et Règlements statuera.**

### **Déroulement des rencontres**

- Par dérogation : Les rencontres pourront se dérouler le Vendredi ou le Samedi en nocturne, après accord écrit entre les deux équipes.

- Cette dérogation pourra également être accordée aux clubs dont les installations ne répondent pas aux critères de niveau d'éclairage.

### **COMMISSION DES JEUNES ET DES ENTENTES**

Inscriptions région : 34 clubs

**Inscriptions District :**

➤ U18 - 16 équipes sur 1 seule division

➤ U17 - 22 équipes sur 2 divisions



- U15 - 38 équipes sur 2 divisions
- U15 à 7 - 8 équipes sur 1 seule division
- U13 - 94 équipes sur 3 niveaux
- U11 - 104 équipes sur 3 niveaux

2 équipes U19 sont intégrées en interdistrict avec la Charente-Maritime  
Coupes et Challenges en U13, U15, U17

### **COMMISSION FOOT EVEIL**

La Journée Nationale des débutants est programmée à THOUARS le 11 juin 2022

### **COMMISSION FUTSAL**

Futsal, 3 équipes en moins et deux en plus

Suite à la pandémie et après réunion avec les clubs, une phase de brassage est mise en place pour l'ensemble des équipes.

La FMI est mise en place pour tous

Mise en place des arbitres une formation devrait avoir lieu rapidement, dossier suivi par Franck BONNET et Hakim MAHAOUDI.

La valorisation des arbitres futsal débute et elle se déroulera sur trois ans.

### **COMMISSION FOOT LOISIR VETERANS**

Toujours pas de retour de la FFF sur les dotations pour les clubs foot loisir Vétérans identifiés

Deux clubs seront mis à l'honneur pour l'AG (remise de maillot) St Romans les Melle et Beauvoir.

### **COMMISSION FEMININES**

#### **Championnats seniors :**

3 divisions de District à 11 gérées par la Vienne.

- D1 : 12 équipes avec accession à la R2 et descente en D2.
- D2 : 10 équipes avec montée en D1 et descente en D3.
- D3 : 12 équipes réparties en 3 poules géographiques en phase 1 et poule de niveau en phase 2 avec montée en 2 div pour la poule haute.

Toute création ou reprise d'équipe sera systématiquement versée en 3Div.

Le championnat à 8 seniors est géré par le District 79 ; 12 équipes réparties en 3 poules géographiques en phase 1 et de niveau en phase 2.

#### **Championnats jeunes :**

U14/U17 à 8 gérés par le District 79 : 21 équipes réparties en 4 poules pour la phase 1 avec la possibilité d'engagement en phase 2 et phase 3.

U11/U13 gérés par le District 86 : 24 équipes réparties dans 4 poules, puis phase 2 et phase 3 de niveau ; là encore possibilité de s'engager en phase 2 et 3 pour les clubs qui le désirent.

Dans les 2 championnats jeunes nous avons une répartition équilibrée d'équipes entre chaque pole.

Le 23 octobre en parallèle des rencontres U11/U13, va se dérouler la journée de la rentrée du foot féminin.

Les clubs qui vont se rencontrer lors de cette journée et qui ont des moins de U11 pourront les faire jouer ensemble sur un plateau du terrain de l'équipe receveuse.

Enfin cette saison nous avons ouvert le futsal aux équipes de la Vienne pour les catégories seniors et U14/U17.



## **PRESENTATION DES COMPTES 2020/2021**

La présentation des comptes du District a été effectuée par projection du compte de résultat et du bilan arrêtés au **30 /06 /21** avec une analyse des principales opérations financières intervenues sur la **saïson 2020/ 2021**.

Le District de Football des Deux Sèvres, = 15 777 licenciés, contre 17 593 l'année passée soit une baisse de 9 %.

Un budget (total des charges), maîtrisé, à 312 K€ ; en nette baisse par rapport aux années passées.

**Cette saison (2020/2021) a été marquée par la crise sanitaire COVID 19**, ce qui en fait une année très particulière.

En effet l'arrêt des compétitions sportives le 25 Octobre 2020 a entraîné une activité très ralentie au niveau des compétitions de notre District.

Ainsi le budget a été ramené à environ 312 K€, en économie d'environ 102 K€, caractérisée par des frais de commissions en retrait - 16 K€ (moins de déplacements), des frais de personnel en économie (salaires et charges -/- chômage partiel) de l'ordre de - 61 K€ et des frais de fonctionnement de - 24 K€

### **Le Compte de Résultat**

**Les produits de l'exercice 311 993 € contre 406 640 € l'exercice précédent :**

Ceux-ci se ventilent :

55 % en subventions, soit 172 K €, contre 215 K€ en 2020 ;

45 % provenant des clubs, soit 140 K €, contre 191 k€ l'an dernier ;

Le détail des produits (subventions, ressources provenant des clubs) est communiqué en comparaison avec les exercices précédents :

L'évolution essentielle est :

**Au niveau des subventions : soit - 43 K€ cette année, l'an dernier c'était + 51 K€.**

**Rappel** : l'année passée, le District avait bénéficié de la restitution de 22K€ en provenance de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine

Les autres subventions perçues sont en diminution de 21 K€ ;

Le District 79 tient à remercier ces financeurs qui, sur cette saison, ont été très reconnaissants du travail accompli par le maintien de ces subventions.

**Au niveau des produits perçus des clubs**, une évolution : 191 K€ à 140 K€, soit une variation de **-51 k€**, compte tenu essentiellement :

Comme évoqué précédemment, cette saison 2020/2021 a été très particulière, compte tenu de l'effet Covid 19 et de la répercussion sur les compétitions gérées par le District et donc de son organisation.

Compte tenu de ces dépenses atténuées (chômage partiel / moins de déplacements et moins de frais des commissions), le District 79 a décidé de retourner aux clubs ces économies générées, ce qui s'est traduit par le reversement des frais d'engagements des coupes départementales pour l'ensemble des catégories soit 27 K€ fait au club

Compte tenu de l'arrêt des compétiions, il y a eu donc, moins de rentrées au titre de la discipline (cartons) un total de 17 K€ en produits contre 45 K€ la saison passée, soit un écart de **-28 K€**

**Les charges (nettes de produits) s'établissent à 311 993 €, contre 414 307 € l'exercice précédent :**

Soit une évolution de **-102 K€.**

L'analyse des variations des charges est essentiellement la suivante :

- Des frais de commissions et actions, déplacements et de fonctionnement à un niveau inférieur à l'an passé :  
- 40 K€.
- Des charges de personnel (salaires charges sociales et fiscales) en économie de - 61 K€ (chômage partiel, arrêts maladies et charges sociales) ;



Les frais de personnel représentant environ 50 % du budget,

Pour information, le montant global de ces frais généraux, qui était prévu à 487 K€ s'élèvent au réel à 312 K€ ; soit un budget en nette diminution globalement par rapport aux prévisions, mais les circonstances sont particulières.

### **Le temps décompté des bénévoles,**

A travers le suivi des frais de déplacements, il est constaté une annotation de temps passé par les bénévoles d'un total de 3 678 heures, contre 6 353 heures la saison 2020, et 10 167 heures la saison 2019.

L'implication des bénévoles reste toujours aussi forte, mais les circonstances particulières de cette année de COVID expliquent cette diminution des temps (évoqué précédemment).

Le Bénévolat reste un poids incontournable dans le fonctionnement du District, et ceci pour assurer une bonne marche dans son fonctionnement

**Compte tenu de ces effets, il en résulte un excédent sur cet exercice arrêté au 30 06 2021, de 1 654 €.**

### **Le Bilan**

Le Bilan actif et passif au 30 06 2021 est présenté.

Celui-ci annote un total de 402 489 €, contre 468 202 € l'an passé.

Au 30 06 2021, la situation financière reste saine, mais apparait en termes de trésorerie, plus flatteuse que l'an dernier au 30 06 2020 (356 K€ / 313 K€)

En effet, il convient de préciser que cette situation financière plus positive est une photo des comptes au 30 06 2021 et qu'il convient de noter que cette évolution est due en particulier au versement par la Ligue du solde de leur compte (0 au 30 Juin 2021 contre 74 K€ au 30 juin 2020).

**Les fonds propres du District des Deux-Sèvres s'élèvent à 127 323 € et représentent 40 % sur un budget de 312 K€, l'an dernier (125/ 414) également 30 % ;**

**Le fonds de roulement** (réserves, complété des indemnités de fin de carrière provisionnées) s'élève à 188 845 € contre 156 456 € au 30 06 2020,

Il faut noter que ces provisions pour indemnités de fin de carrière sont nécessaires car les dates de départ en retraite de certains salariés s'approchent, d'où les recrutements de personnes, initiés depuis 2019 pour également compléter l'équipe.

### **Le point sur la saison actuelle (budget prévisionnel saison 2021/2022) :**

L'approche budgétaire prévisionnelle a été basée sur les budgets réalisés ces dernières années avant la crise sanitaire et en tenant des comptes des évolutions.

La maîtrise du budget constatée ces dernières années, et le travail accompli par chaque membre des commissions a permis d'afficher une maîtrise depuis ces dernières années.

Ce budget est actuellement au plus bas, et toutes les réductions des dépenses ont été effectuées.

**De fait, et compte tenu des actions entreprises, le budget sur l'exercice 2022 ne peut être présenté en équilibre, car il s'affiche à 444 200 € ; en tenant compte du maintien de la cotisation à 3.50 €.**

Il est donc présenté en insuffisance de – 28 340 €, et donc il pourrait être effectué un prélèvement sur les réserves en conséquence.

**L'équilibre de ces budgets a pour fondement, bien évidemment, le maintien des subventions de nos partenaires institutionnels.**

Celui de la saison 2022/2023 est difficile à appréhender, compte tenu de la situation sanitaire. La volonté du District 79 est de s'adapter à cette situation et de ne pas entreprendre de dépenses ou actions trop impactantes budgétairement notamment vis-à-vis des clubs.





FFF - Ligue de Nouvelle Aquitaine  
District Football des Deux Sèvres  
23 rue piéd de fond BP. 18 312  
79043 Niort Cedex 9

**COMPTE de RESULTAT AU 30 JUIN 2021**

CHARGES			PRODUITS		
RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2021	EXERCICE N 30/06/2020	RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2021	EXERCICE N 30/06/2020
achats et services extérieurs	82 623	170 035	VENTES / produits	2 858	14 732
IMPOTS & TAXES	8 621	9 395	COTISATION CLUBS	38 864	0
SALAIRES DU PERSONNEL diminués du chômage partiel et I J	134 120	165 860	RECETTES (lic , Rbst , ...)	37 658	53 626
CHARGES SOCIALES	22 250	51 892	RECETTE ( Discipline)	17 178	45 617
DOT. AMORT. & PROVISIONS	62 735	2 882	ENGAGEMENTS (champ + coupes)	43 646	77 143
CHARGES FINANCIERES	720	797	SUBVENTION D'EXPLOITATION	171 790	215 522
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 099	14 093	reprise de prov. /transf. de charges	1 369	0
RESULTAT	1 654	-7 666	INTERETS BANCAIRES	460	647
<b>TOTAUX</b>	<b>313 822 €</b>	<b>407 287 €</b>	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0
			<b>TOTAUX</b>	<b>313 822 €</b>	<b>407 287 €</b>

FFF - Ligue de Nouvelle Aquitaine  
District Football des Deux Sèvres  
23 rue piéd de fond BP. 18 312  
79043 Niort Cedex 9

**BILAN AU 30 JUIN 2021**

ACTIF			PASSIF		
RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2021	EXERCICE N 30/06/2020	RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2021	EXERCICE N 30/06/2020
ACTIF IMMOBILISE	34 438	65 173	REPORT A NOUVEAU	125 669	133 335
CREANCE D'EXPLOITATION	11 414	89 535	RESULTAT	1 654	-7 666
DISPONIBILITES	356 637	313 494	TOTAL FONDS ASSOCIATIF	127 323	125 669
total ACTIF CIRCULANT	368 051	403 029	PROVISIONS POUR CHARGES	145 960	95 960
<b>TOTAUX</b>	<b>402 489 €</b>	<b>468 202 €</b>	DETTES D'EXPLOITATION	129 206	246 573
			<b>TOTAUX</b>	<b>402 489 €</b>	<b>468 202 €</b>

**TARIFS SAISON 2021-2022**

Les membres du Comité valident à l'unanimité les tarifs ci-dessous, pour la saison 2021-2022

TARIFS 2021/2022	
<b>1 - COTISATIONS</b>	
<b>FONCTIONNEMENT :</b>	
Par licence :	
Pratiquement licence dite « Active »	
Séniors/Vétérans – U19/U16 – U17/U16 – U18/U14 – U13/U12	3,50 €
Foot d'Animation et diversité	1,75 €
<b>DIVERS :</b>	
Licence Ayant-droit	25,00 €
Licence membre Observateur/Accompagnateur (non licencié dans un club)	25,00 €
<b>2 - DROITS D'ENGAGEMENT</b>	
<b>CHAMPIONNATS</b>	
Départemental 1	143,00 €
Départemental 2	134,00 €
Départemental 3	132,00 €
Départemental 4	127,00 €
Départemental 5	108,00 €
U19 Inter-Districts (79/86)	39,00 €
Féminines à 8 Seniors du Poitou (Gestion District 79)	31,00 €
Futsal Féminin seniors	23,00 €
Féminines U11-U13 du Poitou (Gestion District Nièvre)	19,00 €
Féminines U14-U17 à 8 (Gestion District 79)	21,50 €
Féminines Futsal U11/U13 du Poitou	23,00 €
Futsal 1ère et 2ème Divisions	24,00 €
U18	39,00 €
U17 - 1ère, 2ème et 3ème Division-	39,00 €
U15 - 1ère, 2ème et 3ème Division-	36,00 €
U15 à 7	36,00 €
U13 - 1ère, 2ème, 3ème et 4ème Division-	36,00 €
U12 Critérium	20,00 €
U11 - Niveau 1, 2 et 3-	25,00 €
Plateaux U7 et U9	GRATUIT
<b>COUPES et CHALLENGES</b>	
Coupe DEUX-SEVRES	112,00 €
Coupe SABDUREAU	84,00 €
Coupe U19 Inter-Districts (79/86)	44,00 €
Coupe Futsal Deux-Sèvres	27,00 €
Coupe Féminines à 8 Seniors du Poitou	31,00 €
Coupe Départementale U18	31,00 €
Coupe Départementale U17	31,00 €
Coupe du Poitou Féminine à 8 (gérée par le District 79)	31,00 €
Coupe Angélique U16/U17	31,00 €
Coupe Départementale U15	26,00 €
Coupe Angélique U14/U15	26,00 €
Coupe Festival Foot U13 Masculine	20,00 €





## TARIFS 2021/2022

## 3 - PART SUR RECETTE (Forfaits par rencontre)

COUPE DEUX-SEVRESTarifs des entrées

1/4 de Finales 4,00 €

1/2 Finales 5,00 €

Finale 6,00 €

Forfait recette

1er au 3ème tour 17,00 €

4ème et 5ème tour 26,00 €

6ème tour et plus 50,00 €

1/4 de finales &gt; 30% recette brute ou sur minimum recette (250,00 €) + forfait délégué(s) 24,00 €.

1/2 finales &gt; 30% recette brute ou sur minimum recette (285,00 €) + Prise en charge déplacement délégués.

Finale &gt; 30% recette brute + Prise en charge déplacement délégués.

COUPE SABOUREAUTarifs des entrées

1/4 de Finales 3,00 €

1/2 Finales 4,00 €

Finale 5,00 €

Forfait recette

1er au 3ème tour 12,00 €

4ème et 5ème tour 17,00 €

6ème tour et plus 32,00 €

1/4 de finales 50,00 €

1/2 finales &gt; 30% recette brute ou sur minimum recette (105,00 €) + Prise en charge déplacement délégués.

Finale &gt; 30% recette brute + Prise en charge déplacement délégués.

## 4 - ARBITRES

INDEMNITE KILOMETRIQUE (barème LFNA) - trajet le plus court

Indemnité kilométrique (par km aller/retour) 0,401

Minimum à percevoir (80 km aller/retour) 24,06 €

INDEMNITE DE MATCH

Championnat SENIORS D1 &gt; Centre 34,00 €

Championnat SENIORS D1 &gt; Assistant 31,00 €

Championnat SENIORS D2/D3/D4/D5 &gt; Centre 31,00 €

Championnat SENIORS D2/D3/D4/D5 &gt; Assistant 27,00 €

Championnat et coupe U19 Inter-Districts (1779/86) &gt; Centre 31,00 €

Championnat et coupe U19 Inter-Districts (79/86) &gt; Assistant 27,00 €

Championnat et coupe U18 &gt; Centre 26,00 €

Championnats et coupes à 8 FEMINIENS &gt; Centre 31,00 €

Championnats et Coupes FUTSAL (forfait arbitre centre) 20,00 €

Championnats et coupes U13 - U15 - U17 - U18 &gt; Centre 26,00 €

Championnats et coupes U13 - U15 - U17 - U18 &gt; Assistants 22,00 €



## TARIFS 2021/2022

### 5 - STATUT DE L'ARBITRAGE

<b>1<sup>ère</sup> Année d'infraction</b>			
D1			120,00 €
D2 - D3 - D4 -			50,00 €
<b>2<sup>ème</sup> Année d'infraction</b>	>	Amende DOUBLEE	x2
<b>3<sup>ème</sup> Année d'infraction</b>	>	Amende TRIPLEE	x3
<b>4<sup>ème</sup> Année d'infraction</b>	>	Amende QUADRUPLEE	x4

### 6 - DROITS ET FRAIS DE DOSSIER

Réserve et réclamation d'avant match			37,00 €
Réserve et réclamation d'après match			70,00 €
Appel devant la Commission d'Appel de la Ligue :			
- autre que faits disciplinaires			100,00 €
- faits de discipline (frais de dossier)			100,00 €
Appel devant la Commission d'Appel du District :			
- autre que faits disciplinaires			73,00 €
- faits de discipline (frais de dossier 111 Euros + frais de déplacement 100 Euros)			211,00 €

### 7 - AMENDES SPORTIVES

Instruction d'un dossier			32,00 €
Amende pour absence non excusée à une audition			32,00 €
Amende pour absence de rapport demandé			32,00 €
Instruction d'un dossier intempéries			31,00 €
Amende par commission à fixer par celle-ci			A fixer
Amende au club dont l'arbitre désigné ne s'est pas déplacé			15,00 €
<b>Forfaits Championnat</b>			
<b>1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Division</b>			
> 1 <sup>er</sup> Forfait			40,00 €
> 2 <sup>ème</sup> Forfait			60,00 €
> 3 <sup>ème</sup> Forfait			80,00 €
<b>3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Division</b>			
> 1 <sup>er</sup> Forfait			40,00 €
> 2 <sup>ème</sup> Forfait			50,00 €
> 3 <sup>ème</sup> Forfait			60,00 €
<i>Pour les équipes de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> division l'amende du forfait lors des trois dernières journées sera doublée.</i>			
<b>5<sup>ème</sup> Division - Futsal - U19 - U18 - Féminines et Coupes Départementales</b>			
> 1 <sup>er</sup> Forfait			30,00 €
> 2 <sup>ème</sup> Forfait			30,00 €
> 3 <sup>ème</sup> Forfait			30,00 €
<b>Jeunes District et Féminines</b>			20,00 €
> 1 <sup>er</sup> Forfait			20,00 €
> 2 <sup>ème</sup> Forfait			20,00 €
> 3 <sup>ème</sup> Forfait			20,00 €
<b>Amende forfait finales jeunes District</b>			80,00 €



## TARIFS 2021/2022

7 - AMENDES SPORTIVES (suite)	
Licence manquante (toutes catégories) / par licence	5,00 €
Feuille de match "papier" en retard :	25,00 €
Feuille de match "informatisée" - transmission tardive :	25,00 €
<b>Absence aux Assemblées Générales</b>	
Clubs dont le niveau le plus élevé de l'équipe 1 est de Ligue 1ère, 2ème et 3ème Division Départementale	80,00 €
Autres divisions départementales	70,00 €
Autres divisions départementales	60,00 €
Absence aux réunions décentralisées et de formations	30,00 €
8 - AMENDES DISCIPLINAIRES	
Instruction d'un dossier :	32,00 €
Non envoi de rapport :	32,00 €
Le tarif des amendes ci-dessous correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu mineurs qui ne mettent pas en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs.	
1er Avertissement	13,00 €
2ème Avertissement	16,00 €
3ème Avertissement ou récidive dans le délai	28,00 €
Faits disciplinaires Joueur exorbités	37,00 €
Évocation	37,00 €
9 - FRAIS DE DEPLACEMENTS	
Membres élus et cooptés par km A/R	0,40 €
Salariés par km A/R	0,40 €
Observateurs Arbitres Seniors - Jeunes - (plafond de 100 kms aller/retour)	0,40 €
Accompagnateurs nouveaux arbitres - Forfait	30,00 €
10 - DIVERS	
Frais d'un repas pour un membre élu - Membre de Commission - Arbitre -	5,00 €
Location Ethylotest	15,00 €
Prix des embouteilles	0,30 €
Cautlon Ethylotest	700,00 €

## Informations

1- Seront portés automatiquement au débit des clubs concernés :

◆ Les amendes « sportives » pour : frais de dossier, forfaits, feuilles de matches et feuilles de recettes en retard, licences manquantes, infraction au statut de l'arbitrage, modifications au calendrier, absence aux A.G., l'engagement des arbitres

2- Les droits de confirmation de réserves, les droits de réclamation, d'évocation et les droits d'appel ou frais de dossier sont soit :

- débités sur le compte du club concerné

- joints à l'envoi recommandé sous forme de chèque établi à l'ordre du « District des Deux-Sèvres de Football ».

Les réserves et réclamations peuvent également être confirmées par l'envoi dans les 48 heures (24 heures pour les coupes et challenges) soit :

- d'un courrier électronique avec le message de Zimbra.

- d'une simple télécopie avec en-tête du club obligatoire.

Le compte du club réclament est automatiquement débité du montant du droit de confirmation.

3- La Commission des Finances du District des Deux-Sèvres de Football est chargée de faire appliquer les sanctions prévues par le règlement financier de la LFNA en cas de défaut de paiement.

## Relevés de compte club

uniquement par prélèvement automatique

- 1<sup>ère</sup> situation au 30/11/21 paiement le 11/12/2021  
(Dont les engagements des équipes jeunes et seniors 21/22)
- 2<sup>ème</sup> situation au 28/02/22, paiement le 15/03/2022
- 3<sup>ème</sup> situation au 15/06/22, paiement le 30/08/2022

A tout moment, les clubs peuvent consulter leur « relevé de compte clubs » en allant sur : FOOTCLUBS à Menu à Organisation à Etat du compte

## Prélèvement automatique des frais d'arbitrage

Le prélèvement automatique est obligatoire pour le paiement des frais d'arbitrage des matchs de championnat de D1 - D2 - D3 - D4, avec 10 Prélèvements mensuels :

- Les 9 premiers de septembre 2021 à mai 2022 d'un montant identique (calculé sur la base des frais d'arbitrage de la saison N-1) soit :

- ☒ Départemental 1 : 220 €
  - ☒ Départemental 2 : 220 €
  - ☒ Départemental 3 : 70 €
  - ☒ Départemental 4 : 70 €
  - ☒ Inter-District U19 (79/88) : 70 €
  - ☒ Départemental U16 : 70 €
  - ☒ Départemental U17 -1ère Division- : 70 €
  - ☒ Départemental U15 -1ère Division- : 70 €
- Le dixième en juin 2021 pour régularisation.  
- Le montant sera débité le 25 du mois.



**ORGANISATION ASSEMBLEE GENERALE DU TALLUD**

Technique : Pierre Laroche, Francis Gauvin

Contrôle Pass sanitaire : Franck Bonnet, Benoît Bouron, Fabrice Noirault

Emargement : Bernard Delavaud, Alain Rouger, Maryse Rullier, Jean-Claude Barbotin, Jean-Jacques Petit, Jean-Paul Deniau, Mickaël Chatellier

Repas : Jacky Prunier

Micros : Benoît Bouron, Jean-Jacques Petit

Présence 18h

**QUESTION DIVERSE**

Alain ROUGER présentera, en question diverse, la proposition d'un championnat par poule de 10 en 3D, 4D, 5D de façon à faire connaître et proposer aux clubs de pouvoir travailler sur cette nouvelle organisation, le but étant de soumettre un vœu à l'AG de 2022 pour le lancement saison 2023/2024.

**CLOTURE DE LA REUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Daniel GUIGNARD lève la séance à 22 heures.

**Le Secrétaire Général**  
**Jean-Claude BARBOTIN**



**Le Président**  
**Daniel GUIGNARD**





# COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 04 Novembre 2021

Procès-Verbal n° 13

**Président** : Mr. BAUDOUIN Gilles

**Vice-Président** : Mr. ROUGER Alain

**Secrétaire** : Mr GODET Jean-Marie

**Membres Présents** : MM. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 12 du 28 Octobre 2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## WEEK-END DU 30/31 OCTOBRE 2021

### Match n° 51678.1 St Martin les Melle 2 – Limalonges 1

Arbitre bénévole : Mr. BRAULT Dimitri

- Courrier reçu de Mme. BERGER Josette, Secrétaire du club de Limalonges
- Courrier reçu de Mr. AVRIL Thomas, Capitaine du club de Limalonges
- Courrier reçu de Mr. RAGOT Guillaume, Responsable de l'équipe de Limalonges
- Courrier reçu de Mr. GLADHILL Gilles, Dirigeant du club de Limalonges
- Courrier reçu de Mr. BRAULT Dimitri Arbitre de la rencontre et Président du club de St Martin les Melle

La Commission prend connaissance des courriers et note que la rencontre est allée à son terme.

**Dossier transmis à la Commission de Discipline.**

### ARRETES MUNICIPAUX

Reçu les Arrêtés municipaux des communes de :

Ardin – Vrines Ste Radégonde

### FORFAITS

#### Amende de 40 €

Match n° 50746.1 St Maixent de Beugné 1 – Buslaur Thireuil 2 en D4 poule D – **St Maixent de Beugné 1er forfait**

**Amende de 30 €**

Match n° 50955.1 Bressuire Clnc 2 – Pays de l'Ouin 3 en D5 poule A – **Bressuire Clnc 2<sup>ème</sup> forfait**

Match n° 50956.1 Nueillaubiers 4 – Clazay Bocage 3 en D5 poule A – **Clazay Bocage 2<sup>ème</sup> forfait**

Match n° 51020.1 Vergentonnaise/Brion 2 – Pays Argentonnois 4 en D5 poule B - **Vergentonnaise/Brion 1<sup>er</sup> forfait**

Match n° 51482.1 Augé Azay le Brûlé 2 – St Martin du Fouilloux 1 en D5 poule E – **Augé Azay le Brûlé 1<sup>er</sup> forfait**

Match n° 51483.1 Vasles 3 – Pays Maixentais 3 en D5 poule E – **Vasles 1<sup>er</sup> forfait**

Match n° 51613.1 Prahecq 2 – Frontenay St Symphorien 3 en D5 poule G – **Frontenay St Symphorien 1er forfait**

Match n° 51614.1 Sauzéen 1 – Brûlain 3 en D5 poule G – **Brûlain 1<sup>er</sup> forfait**

Match n° 52437.1 RC Niortais 1 – Thénezay Futsal 1 en Futsal poule B - **Thénezay Futsal 1 1<sup>er</sup> Forfait**

**MODIFICATIONS****JOURNEE DU 11 NOVEMBRE 2021**

Le match n° 51616.1 Mauzé S/Mignon – Mougou en D5 poule G se déroulera le jeudi 11 novembre 2021 à 15 h 00 sur le stade de Mauzé S/Mignon

Le match n° 51660.1 Val de Boutonne – Sauzéen/Paizay Lt en D5 poule H se déroulera le mercredi 10 novembre 2021 à 20 h 00 sur le stade de Brioux S/Boutonne

**WEEK-END DU 27/28 NOVEMBRE 2021**

Le match n° 50954.1 Beaulieu Breuil 3 – Inter Bocage 4 en D5 poule A se déroulera le dimanche 28 novembre 2021 à 15 h 00 sur le stade de Beaulieu

Le match n° 51547.1 Ardin/Autize – Ste Néomaye Romans en D5 poule F se déroulera le samedi 27 novembre 2021 à 18 h 00 sur le stade d'Ardin

**WEEK-END DU 11/12 DECEMBRE 2021**

Le match n° 51545.1 Venise Verte – Ste Ouenne en D5 poule F se déroulera le dimanche 12 décembre 2021 à 15 h 00 sur le stade de Coulon.

**COURRIERS**Du club d'Interbocage

Demande d'organisation d'une demi-finale ou finale d'une Coupe Départementale

**Pris note – Remerciements.**

Du club d'Airvo St Jouin

Nous informant qu'en période hivernale, l'Equipe 3 du club d'Airvo St Jouin évoluant en D5 poule C joue ses matchs à domicile le dimanche à 15 h 00 sur le stade Maurice BARRET d'AIRVAULT.

Matches concernés :

Match n° 51100.1 Airvo St Jouin 3 – FC du Thouet 2 → Dimanche 14 novembre 2021 à 15 h00

Match n° 51112.1 Airvo St Jouin 3 – Assais 2 → Dimanche 05 décembre 2021 à 15 h00

Match n° 51054.2 Airvo St Jouin 3 – Fayenoirterre 2 → Dimanche 30 janvier 2022 à 15 h00

**Les clubs concernés ont été avisés par la messagerie Zimbra.**





Du club de Vasles

Nous informant d'un nouvel arrêté sur le terrain d'honneur de Vasles jusqu'au 5 décembre 2021 (problème d'éclairage) – Les rencontres ci-dessous se dérouleront donc le dimanche

Match n° 50696.1 Vasles 2 – Boismé Clessé 1 en D4 poule C → Dimanche 14 novembre à 15 h 00

Match n° 51495.1 Vasles 3 – Ste Eanne 1 en D5 poule E → Dimanche 14 novembre à 13 h 00

Match n° 51234.1 Vasles 1 – Ardin 1 en D1 → Dimanche 21 novembre à 15 h 00

Match n° 51239.1 Vasles 1 – Echiré St Gelais 2 en D1 → Dimanche 05 décembre à 15 h 00

**Les clubs concernés ont été avisés par la messagerie Zimbra**

**Le Secrétaire**  
**Jean-Marie GODET**

**Le Président**  
**Gilles BAUDOUIN**





# COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du 04 Novembre 2021  
Procès-Verbal n° 05

**Président** : Mr. ROUGER Alain

**Vice-Président** : Mr. BAUDOUIN Gilles

**Secrétaire** : Mr GODET Jean-Marie

**Membres Présents** : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 04 du 28 octobre 2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents avec la modification ci-dessous :

**Match n° 50744.1 Champdeniers Pamplie 2 – St Maixent de Beugné 1 en D4 poule D du 24 octobre 2021**

Arbitre : Mr. GUIGNARD Benoit

**Match arrêté à la 45<sup>ème</sup> minute**

**Il fallait lire**

**En application de l'Article 19 paragraphe B/5 des Règlements Généraux de la LFNA,**

« Pour toutes ces conditions sus visées, l'équipe sera déclarée battue par forfait par 3 buts à 0 si la rencontre n'a pas débuté.

Dans le cas où la rencontre aurait débuté, l'équipe sera déclarée battue par pénalité. Si la différence est égale ou supérieure à 3 au moment de l'arrêt de la rencontre, il est tenu compte des buts marqués par l'équipe déclarée vainqueur »

**En conséquence l'équipe de St Maixent de Beugné 2 est déclarée battue par pénalité (0 but, -1 point) pour en attribuer le bénéfice à celle de Champdeniers Pamplie 2 (3 buts, 3 points)**

**La Commission annule le Forfait de l'équipe de St Maixent de Beugné 2**

★★★★★



## WEEK-END DU 30/31 OCTOBRE 2021

### Match n° 50484.1 FC Boutonnais – Celles Verrines en D3 poule D

Arbitre : Mr. FATHI BERRADA Omar

#### Réserve technique du club du FC Boutonnais

Je soussigné Emile GIRE capitaine du Football Club Boutonnais émets la réserve suivante sur un fait de jeu : Lors d'un corner le ballon doit être positionné à l'intérieur de l'arc de cercle qui délimite la surface pour positionner le ballon. Lors de l'exécution de celui-ci ce positionnement n'était pas respecté, le ballon étant à l'extérieur de cette zone, le corner aurait dû être retiré.

#### Détail des faits :

A l'heure de jeu, lors de la rencontre de 3<sup>ème</sup> division entre Celles/Verrines et le FC Boutonnais, du samedi 30 octobre, l'arbitre de la rencontre accorde un corner. A ce moment-là de la partie, le score de la rencontre était de 1 à 1.

Un joueur cellois va pour tirer le corner mais place son ballon à l'extérieur de la zone. L'assistant de la rencontre, Mr Coutant Jean Luc, lui fait remarquer plusieurs fois que son ballon n'est pas positionné correctement. Le joueur cellois se moque des remarques de l'assistant et botte le ballon. Sur celui-ci, les cellois marquent un but. L'assistant, Mr Coutant, lève son drapeau et signifie à l'arbitre du match, que le ballon du tireur n'était pas positionné dans la zone réglementaire et lui avait fait remarquer mais qu'il avait fait fi de sa remarque. Dans un premier temps, le joueur cellois confirme les dires de l'assistant puis se rétracte. Mr L'arbitre valide le but, sans donner d'explication.

L'engagement est effectué et le ballon dégagé en touche par les joueurs du FC Boutonnais pour poser une réserve technique auprès de l'arbitre, puisque sur un corner, le ballon doit être positionné correctement, non à l'extérieur de la zone délimitée.

Dossier transmis à la CDA

**Le Secrétaire**  
Jean-Marie GODET

**Le Président**  
Alain ROUGER







# COMMISSION FOR.PRO.COM.

## REUNIONS DÉCENTRALISÉES

### ORDRE DU JOUR :

- Echange avec les clubs
- Foot à L'Ecole : Primaire et Collège
- Foot Loisir
- Arbitrage
- Intervention de la Commission Prévention Ethique et Valorisation
- Questions Diverses

La 4<sup>ème</sup> réunion décentralisée se déroulera le :

LUNDI 15 NOVEMBRE 2021 A 20 H 30  
Salle des Fêtes – Place de l'ancien marché (derrière la Mairie)  
79600 ST LOUP LAMAIRE

### CLUBS INVITES

Airvo St Jouin – Amailloux – Assais – Boismé Clessé – Brion – Chiché – Coulonges Thouarsais – Fayenoirterre – Louzy – Lutaizien Oiron – Mauzé Rigné – Nord Est 79 Espoirs GJ – St Cerbouillé – St Jean Missé – Thouet FC – St Varent Pierregeay – St Varaudaise GJ – Thénezay Ferrière Peyratte – Thouars Foot 79 – Vergentonnaise – Vrère – Vrines

La 5<sup>ème</sup> et dernière réunion décentralisée se déroulera le :

LUNDI 22 NOVEMBRE 2021 A 20 H 30  
Salle Polyvalente – Allée du camping  
79120 LEZAY

### CLUBS INVITES

Boutonnais FC – Brûlain – Celles Verrines – Chenay Chey Sepvret – Clussais – Exoudun – Lambon – Lezay – Limalonges – Mougou – Mellois Pays – Paizay le Tort – Périgné – Prahecq – Rom – Sauzéan Amical – St Martin les Melle – St Martin Amical – St Romans les Melle – Val de Boutonne



# COMMISSION DES TERRAINS

## RESPONSABLES SECTEURS SAISON 2021 – 2022

**SECTEUR N° 1 : Mr. BERTAUD Jean-Luc – Tel : 06.77.85.56.61**

Aubinrorthais – Bocafoot – Breuil Bernard - CO Cerizay – Inter Bocage - Portugais Cerizay – Moncoutant – Montravers – Nueillaubiers – Pays de L'Ouin - St Amand S/Sèvre – Voulmentin St Aubin

**SECTEUR N° 2 : Mr. PETIT Jean – Tel : 06.08.80.72.31**

Brion – Boësse – Coulonges Thouarsais – Louzy – Lutaizien Oiron - Mauzé Thouarsais – CG Nord Est 79 – St Jean Missé – St Varent  
Pierreyay - Thouars Foot – US Vergentonnaise - Vrère - Vrines

**SECTEUR N° 3 : Mr. NOIRAULT Fabrice – Tel : 06.83.21.00.99**

FC Bressuire – CLNC Bressuirais – Comore – Genneton – Mahorais Bressuire - Pays Argentonnais –  
St Cerbouillé St Sauveur - Terves

**SECTEUR N° 4 : Mr. PRUNIER Jacky – Tel : 05.49.63.11.78 ou 06.70.58.49.74**

Airvo St Jouin – Amailloux – Assais – Boussais - Chiché – FayeNoirterre – Gati Foot - Gourgé Lageon – L'Absielargeasse/Moutiers  
S/Chantemerle – Plaine Gâtine – St Loup Louin - ThénézayFerrièreLa Peyratte

**SECTEUR N° 5 : Mr. GODET Jean-Marie – Tel : 05.49.64.33.62 ou 06.87.10.94.54**

BoisméClessé – Chatillon S/Thouet – Le Tallud - Neuvy Bouin - Parthenay Viennay - Portugais Parthenay - Pompaire les Loges – St Aubin  
le Cloud – St Martin du Fouilloux

**SECTEUR N° 6 : Mr. GODET Jean-Pierre – Tel : 06.86.64.26.02**

Beaulieu Breuil – Chanteloup Chapelle Courlay (FC 3C) - Clazay Bocage – Cœur de Bocage (GJ) -Sèvre et Bocage (GJ E4C)

**SECTEUR N° 7 : Mr. ROUGER Alain – Tel : 05.49.25.23.81 ou 06.77.97.12.73**

Ardin – Avenir Autize – Avenir 79 – Buslaursthireuil – Champdenierspamplie – Chauray - Cherveux – Echiré St Gelais - Orée de l'Autize -  
St Maixent de Beugné – Ste Ouenne

**SECTEUR N° 8 : Mr. LAROCHE Pierre – Tel : 05.16.81.00.20 ou 06.48.33.91.97**

Augé Azay Le Brûlé –Espoir Maixentais – Exireuil – FomperronMénigoute – La Crèche – Sud Gatine – Pays Maixentais – St Martin de St  
Maixent - Ste Néomaye Romans – Vallées Deux-Sèvres - Vasléennes

**SECTEUR N° 9 : Mr. LAMARQUE Dominique – Tel : 06.81.27.31.69**

Aiffres – Bessines ASPTT – Niort Chamois – Niort Clou Bouchet – Niort Portugais – Niort Souché – Niort St Florent – Niort St Liguairé –  
Niort Ste Pezenne – Vouillé

**SECTEUR N° 10 : Mr. LIAIGRE Alain – Tel : 06.77.73.18.36**

Arçais – Beauvoir S/Niort - Brûlain – Coulon – Fors - Frontenay/St Symphorien – Mauzé S/Mignon – Mougou –FC Palludéen – Prahecq –  
Sud Deux-Sèvres Foot - Venise Verte – Usseau

**SECTEUR N° 11 : Mme. RULLIER Maryse – Tel : 05.49.27.03.73 ou 06.64.50.66.38**

FC Boutonnais – Celles Verrines – ChenayCheySepvret - Clussais – Lezay – Limalonges – Loubigné – Paizay le Tort – AS Du Pays Mellois -  
Périgné – St Martin les Melle - St Romans les Melle - Sauzéen - Rom - Val de Boutonne

**SECTEUR N° 12 : Mr. GAUVIN Francis – Tel : 05.49.05.16.15 ou 06.61.73.25.72**

Exoudun – Haut Val de Sèvre – US Lambon – Pamproux – Souvigné St Martin - Ste Eanne





# NOS PARTENAIRES



Crédit Mutuel



Le bon sens a de l'avenir



Tous les ingrédients de l'amour

La fromagère Les galipotes







## AVIS AUX CLUBS

### RAPPEL AUX CLUBS – ARBITRAGE

Conformément à l'Article 15 du Statut de l'Arbitrage



Les « Très Jeunes Arbitres » (moins de 15 ans) arbitrent exclusivement des rencontres de compétitions Jeunes.

Les « Jeunes Arbitres » arbitrent en principe des rencontres de compétitions Jeunes. Sur avis des Commissions de l'Arbitrage, ces « Jeunes Arbitres » pourront être désignés sur des rencontres seniors en qualité d'arbitre central sous réserve qu'ils aient atteint l'âge de 18 ans et d'assistant sous réserve qu'ils aient atteint l'âge de 15 ans.

Nous vous rappelons donc qu'il **formellement interdit** de solliciter des « Jeunes Arbitres » mineurs pour arbitrer bénévolement des rencontres seniors en qualité d'arbitre central.

**Le Président du District  
Daniel Guignard**



Deux dispositifs des services de l'État, souvent méconnus des associations, permettent d'accueillir de jeunes deux-sévriens entre 16 et 30 ans qui souhaitent s'engager dans le sport !

Afin de vous présenter ces actions, une visioconférence sera organisée le **lundi 8 novembre de 18h30 à 20h** pour vous en dire plus sur les Missions d'Intérêt Général dans le cadre du :

- **Service National Universel** (84h de mission pour des 16-17 ans – Aide à l'encadrement possible)
- **Service Civique** (6 à 10 mois de mission pour des 16 à 30 ans – Aide sur des activités extra-sportives possible)
- Le lien de connexion pour participer à la réunion via l'outil zoom est :

<https://us06web.zoom.us/j/86307424661?pwd=NHNiMEt0K09JVlY2VWRLbUZ2TXN1Zz09>

Nous vous remercions par avance de nous indiquer par mail [joelpigeau@franceolympique.com](mailto:joelpigeau@franceolympique.com) votre participation en citant votre structure d'appartenance, dans l'objectif :

- de vous faire un rappel par mail,
- d'ajuster notre intervention en fonction de votre sport et votre localité,
- d'estimer le nombre de personnes présentes,
- d'éventuellement recueillir vos interrogations et/ou vous faire témoigner sur votre expérience.

La visioconférence sera co-animée par :

- **Alexis FOURNIER**, Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse sur les politiques d'engagement Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)  
Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Deux-Sèvres (DSDEN 79)
- **Joël PIGEAU** et **Gwendoline ANWAR**, en charge de l'intermédiation service civique au Comité Départemental Olympique Sportif des Deux-Sèvres



**Movember** (ou Novembre) est un événement annuel organisé par la fondation Movember Foundation Charity. Chaque année au mois de novembre, les hommes du monde entier sont invités à se laisser pousser la moustache dans le but de sensibiliser l'opinion publique et de **lever des fonds pour la recherche dans les maladies masculines** telles que le cancer de la prostate.

Le nom vient de la contraction de « *mo* », abréviation de moustache en anglais australien, et de « *November* » (novembre).

Depuis 2003, cette fondation australienne relève le pari de « changer le visage de la santé au masculin ».

★★★★★★

**DÉPARTEMENTAL 1 : LES BUTEURS DU WEEK-END (J7)**

MOVEMBER.COM

 MAGAUD SIMON FAITHEAULT JEAN BAPTISTE HORVILLE QUENTIN	 MARCHAND GREGORY BAY VINCENT GODET AUGUSTE	 DEPLAINE ALEXIS LAGACE ANTOINE	 FOUPLIN CLÉMENT BARJI DJIBRI
 CALLON ESTERAN	 DIARY SEYDOR	 HINSCHBERGER FLORENT	 GROLLEAU FABIEN COENOT GUILLAUME

la Nouvelle République





- **02 novembre : Faites partie de l’aventure et mobilisez-vous pour l’AFM téléthon.**

La FFF, partenaire officiel de l’AFM-Téléthon depuis 2021, s’associe au combat des malades, et de leurs familles. Rejoignez la mobilisation Téléthon ! Ensemble, remportons la victoire contre la maladie.

<https://bit.ly/3aeRQ1d>

- **04 novembre : Développez vos espaces de pratiques.**

Innovez en créant votre terrain de nouvelle pratique dans votre club (futsal, foot5 et beach soccer)

<https://qlic.it/975979>

- **10 novembre : Engagez-vous sur la protection des licencié(e)s**

La FFF et l’ensemble des clubs s’engagent pour la protection des licenciés et de leur prise en charge par un réseau d’experts

<https://qlic.it/975997>

- **18 novembre : Fonds d’aide au football amateur.**

Le fonds d’aide au football amateur permet aux clubs amateurs de financer la création et la rénovation des installations sportives, et l’achat de véhicules. Venez découvrir ce dispositif d’aide financière de la FFF.

<https://qlic.it/976005>



# FORMATION ARBITRES FUTSAL

**LES ARBITRES PRETS A PRENDRE LE SIFFLET !**

A l'occasion d'une formation futsal dispensée par la [Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine](#),



**David PLAINCHAMP** et **Aymeric DUVAL** (arbitres en activité et formateurs) sont venus en terres Deux-Sévriennes afin d'assurer la formation de nos arbitres Futsal.



Au programme :

Formation Théorique



Formation pratique

Merci au [Tys Futsal Club](#) ainsi qu'à la [Ville de Saint-Maixent l'École](#) pour le prêt de leurs installations

